

# COMMUNE D'LOUDALLE

**06 septembre 2016**

L'an deux mil seize le six septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Oudalle se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 121.10 du Code des Communes.

Etaient présents :

M. Jean-Michel ARGENTIN  
Mme Marie CLAQUIN (arrivée à 19 h 13)  
Mme Nathalie COCHARD  
M. Bernard DUFOUR  
M. François EUDIER  
M. Ivan REDON  
M. Christophe LEBOUVIER  
Mlle Manon GOSSE  
M. Jean-François TALLAH.

Absente excusée : Mme Nathalie BLOT (qui donne procuration à M. Argentin)

Absent non excusé : M. Loïc BOUDIN

M. Le maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour, le conseil accepte à l'unanimité.

Ordre du jour :

Lecture du dernier compte rendu

Demande de retrait de la Métropole Rouen Normandie du SDE 76

Route de Videmare

Révision du PLU

Subventions complémentaires

Cadeaux de Noël des enfants

Sortie des Jeunes

Animation Goûter des Anciens

Cadeaux de fin d'année

Devis demandés

Questions diverses.

## **INFORMATION :**

Terrain de Mme Catelain : une personne qui assistait au conseil a fait une offre d'achat à Mme Catelain. Cette dernière a accepté cette vente. Le futur propriétaire se chargera d'entretenir en urgence ce terrain.

Les fenêtres de l'école : une des fenêtres a été posée en juillet, et l'autre fin août car il y avait eu une erreur lors de la livraison.

L'entreprise CEBTP, chargée de faire les sondages pour l'implantation du futur lotissement, interviendra après les récoltes du champ.

## **ACTIVITE MUSICALE A L'ECOLE :**

M. Argentin propose de renouveler le contrat de M. Jean-Marie Olivier dans les mêmes conditions que le précédent soit 8 heures par mois à 36 euros de l'heure du 01 octobre 2016 au 30 juin 2017. Le conseil accepte à l'unanimité.

## **DEMANDE DE RETRAIT DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE**

### **VU :**

- la délibération du 4 février 2016 de la Métropole Rouen Normandie demandant le retrait du SDE76,
- la délibération du 10 juin 2016 du SDE76 acceptant ce retrait,

### **CONSIDERANT :**

- que la Métropole, selon les termes de sa délibération, "*souhaite exercer directement sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité sur la totalité de son territoire afin de pouvoir y mettre en place un schéma directeur des énergies*" et demande le retrait du SDE76,
- que le retrait n'est possible qu'avec l'accord du SDE76 et de ses adhérents dans les conditions de majorité requises lors de la création du SDE76,
- qu'il implique le retrait de 41 communes du SDE76,
- que la conséquence du retrait sera la rétrocession des biens mis à disposition des 41 communes concernées (opérations sans aucun flux financier), la réduction de notre périmètre, le transfert des quotes-parts d'emprunts des 41 communes à la Métropole qui les remboursera intégralement au SDE76, la conservation de notre personnel,
- qu'aucun excédent de trésorerie n'est à reverser à la Métropole,
- que le mandat de co-maîtrise d'ouvrage et son avenant n° 1 permettent de terminer les travaux et de régler les factures des programmes en cours sur les 41 communes, au-delà de la date de départ de la Métropole dans le respect de l'équilibre financier initial,
- que la consultation de la CDCI n'est pas requise,
- que le retrait de la Métropole n'impacte que la compétence électrique, celle-ci ayant déjà repris les compétences gaz et éclairage public lié à la voirie,
- que les 41 communes du territoire de la Métropole resteront cependant adhérentes au SDE76 pour l'éclairage public non lié à la voirie métropolitaine et, donc, pour les compétences annexes au SDE76,
- que chaque adhérent dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification par le SDE76 de sa délibération pour se prononcer à son tour sur le retrait envisagé (à défaut de délibération dans ce délai, notre décision sera réputée DEFAVORABLE),
- que le SDE76 a donné son avis favorable au retrait de la Métropole,

## **PROPOSITION :**

Il est proposé :

- d'accepter le retrait de la Métropole du SDE76,
  
- Oui cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le conseil municipal :

ACCEPTE le retrait de la Métropole Rouen Normandie du SDE76.

## **ROUTE DE VIDEMARE**

La route de Videmare est en mauvais état. Les élus souhaitent créer un espace pour les piétons sur cette route, en même temps que les travaux de réfection.

Un appel d'offre a été lancé.

La commission a ouvert les plis le 1<sup>er</sup> aout dernier, et étudié les devis. Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif.

La commission propose aux élus de retenir le devis de la sté Colas-Dieppedalle car son offre correspond au cahier des charges établi préalablement par la commission travaux.

Après avoir étudié le tableau récapitulatif, les élus acceptent la proposition de la commission et retiennent donc l'offre de la société Colas.

Les travaux débuteront après l'étude de qualité de la canalisation d'eau.

## **REVISION P.L.U. :**

Un appel d'offres a été lancé pour désigner le bureau d'étude qui se chargera de la révision du PLU.

Trois sociétés ont répondu, vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des offres.

La commission propose aux élus de retenir le devis du bureau d'Etude GEO DEV car le temps d'étude est le moins long.

Les élus, après étude des offres, décident de retenir l'offre de la société Geo Dev.

## **SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES :**

- Vallée des Leus :

Lors de l'établissement du tableau des subventions, une erreur s'est produite. Le club demandait une subvention de 1000 euros et non 500.

Les élus autorisent, à l'unanimité, le versement complémentaire.

- Banque Alimentaire :

L'entrepôt de la banque alimentaire a été cambriolé en mai dernier. Les pertes sont importantes ainsi que les travaux de sécurisation du local. L'association demande s'il est possible d'octroyer une subvention supplémentaire. Après en avoir délibéré, les élus décident de verser une subvention exceptionnelle de 1000 euros.

## **CADEAUX DE NOEL DES ENFANTS :**

L'an passé, les enfants scolarisés de la commune ont bénéficié pour Noël d'un cadeau, qu'ils ont préalablement choisi dans le catalogue Pintel, d'une valeur de 30 euros. Les élus souhaitent renouveler ce cadeau.

## **SORTIE DES JEUNES :**

La commission des jeunes va se réunir afin d'organiser la prochaine sortie des ados. Cette sortie, prévue au laser game du Havre, sera organisée lors des prochaines vacances scolaires.

### **ANIMATION GOUTER DES ANCIENS**

La commission des Anciens va se réunir début octobre afin d'organiser une animation pour le goûter des anciens. (Prévu le 16/12)

### **CADEAUX DE FIN D'ANNEE :**

Le Maire a reçu un bloc note original qu'il souhaiterait offrir aux habitants lors de la cérémonie des Vœux. Ce bloc note coûte 1.95 euros ht. Les élus autorisent le maire à commander ces blocs-notes.

Par ailleurs, il souhaite renouveler l'achat d'un agenda. Il sera envoyé aux habitants en même temps que le journal communal. Les élus souhaitent l'achat des mêmes agendas que l'an passé.

### **DEVIS DEMANDES :**

- Le bas de la porte principale de l'église se détériore avec la pluie. Un devis a été demandé à la SARL Demare pour la réparer et la protéger des intempéries. Le devis s'élève à 2 129.60 euros ht. M. Redon estime que le coût de la lasure est trop onéreux. Un deuxième devis va être demandé.
- Un devis a été demandé à la Sté Lecroq pour la fourniture et la pose d'un placard dans le secrétariat. (Côté comptabilité). Le devis s'élève à 2500 euros ht. Une autre société doit passer en mairie pour établir une offre.
- M. Redon explique aux élus que la réglementation pour le contrôle amiante des bâtiments communaux a beaucoup évolué, il est donc nécessaire de faire une nouvelle étude. Des demandes de devis ont été effectuées auprès des sociétés SOCOTEC ET DIAGMANTER. Les devis seront présentés lors du prochain conseil.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- . M. Lefebvre remercie la municipalité pour l'envoi de fleurs lors de l'inhumation de son épouse.
- . Les élèves de la classe de M. Daniel ont envoyé une carte d'Auvergne afin de remercier les élus.
- . M. Argentin informe les élus que Mme Fadli, Inspectrice Académique du Havre Sud, souhaite le rencontrer.
- . Les élus ont reçu par mail une invitation à une réunion pour le projet du lotissement.
- . Mme Claquin souhaite organiser une réunion communication.
- . Feu d'artifice : L'animation s'est bien passée, les personnes présentes ont été satisfaites.
- . L'effacement des lignes ont débuté route des Falaises.
- . M. Redon demande la possibilité que des contrôles radars ou des contrôles sonores des véhicules à deux roues **soient** effectués route de la Vallée par la Gendarmerie.
- . Suite aux remarques effectuées par la Dasen concernant l'école l'an passé, M. Daniel présente la candidature de Mme Blandine Selle pour l'aider. Les élus sont défavorables à la création d'un nouveau poste.

La séance est levée à 19 h 55.